



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-156

**Emménagement de Mme PIKULICKA, au 8 Place de la Poste
Les 23 et 24 octobre 2017**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de Mme PIKULICKA, en date du 10 octobre 2017, devant emménager au 8 Place de la Poste, pétitionnaire,

Considérant qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter tout accident, de prendre toutes mesures utiles.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T É

ARTICLE 1 : Du lundi 23 au mardi 24 octobre 2017, 9H00 à 19H00 :

Le véhicule de déménagement est autorisé à stationner en partie sur le trottoir au droit du n°8 Place de la poste.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté devra être affiché sur le chantier pendant toute sa durée.

ARTICLE 3 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 :

Le commandant de la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le jeudi 12 octobre 2017

Juliette Méténier-Dupont
Le Maire



6.3 c

DIFFUSION :

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS71.fr

Gendarmerie : cob.givry@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Journal de S&L : Emmanuel.mere@orange.fr

Communications; communication@mairiedegivry.fr

PETITIONNAIRE : pikulicka@free.fr

MAIRIE :

Affichage panneau

DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr

ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr

Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr